

LA PREVENTION EN ENTREPRISE ETRE REFERENT EN PREVENTION SANTE SECURITE AU TRAVAIL

ESE113

Public

Dirigeants d'entreprise, membres de l'encadrement, personne désignée pour occuper la fonction de personne compétente

Pré-requis


Aucun

Durée

5 jours – 35 heures

Modalités

Présentiel

 Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap

Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux de la prévention.
- Connaître la réglementation santé – sécurité applicable dans son activité.
- Définir les missions et les prérogatives de la personne compétente en santé et sécurité.
- S'approprier les méthodes d'aide à l'évaluation des risques.
- Mettre en œuvre les leviers et les outils de management de la sécurité.
- Aider à définir et accompagner un plan d'actions de mesures préventives et correctives adaptées à son entreprise

Méthodes pédagogiques

- Exposé théorique à l'aide de PowerPoint, en appui sur des études de cas.
- Forte dominante pratique avec possibilité de travailler sur les documents de son entreprise (DUERP, plans de prévention, procédures par exemple, ...).
- Remise de supports et de documentation sur clé USB.

Type de validation

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

Dates et lieux

Agen : 15-16-21-22-23/05 - 17-18-19-24-25/11

Intervenant

Olivier TALBOT

Tarifs

1100 € HT – 1320 € TTC

LA PREVENTION EN ENTREPRISE ETRE REFERENT EN PREVENTION SANTE SECURITE AU TRAVAIL

ESE113

Programme

🌀 LES ENJEUX DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- 🌀 Enjeux humains, statistiques nationales et de branche, indicateurs santé et sécurité.
- 🌀 Définitions : accident du travail, maladie professionnelle, prévention primaire, secondaire et tertiaire...
- 🌀 Enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative.
- 🌀 Enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, les obligations réglementaires.
- 🌀 Les responsabilités dans l'entreprise : employeur, encadrants, salariés, salarié compétent en prévention, CSE, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes, référent handicap, référent Covid 19.

🌀 CONSTRUIRE UNE DEMARCHE DE PREVENTION

- 🌀 Les 9 principes de prévention et les 21 familles de risques.
- 🌀 L'évaluation des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles : le Document unique (DUERP) et son programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, avec mise à jour annuelle et communication au Médecin du travail, mise à disposition des acteurs internes et externes, des anciens salariés, dépôt dématérialisé sur portail numérique.
- 🌀 La fiche d'entreprise du Service de prévention et de santé au travail, les facteurs de risques professionnels et le Compte Professionnel de Prévention (C2P).
- 🌀 Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail avec indicateurs de résultats, calendrier de réalisation et estimation de son coût.
- 🌀 Le plan de prévention avec les entreprises extérieures.
- 🌀 Le protocole de chargement/déchargement des véhicules de transport.
- 🌀 La documentation en santé, sécurité, conditions de travail et protection de l'environnement

🌀 L'ORGANISATION DE LA PREVENTION DANS L'ENTREPRISE

- 🌀 Rôles et missions des différents acteurs : Direction, Encadrement, Salariés, Comité Social et Économique (CSE), Service de prévention et de santé au travail, Agents de contrôle de l'inspection du travail, CARSAT ou MSA, DREAL, Organismes agréés ou accrédités, ...
- 🌀 Le règlement intérieur de l'établissement, le règlement intérieur du CSE.
- 🌀 L'affichage, la communication sur la prévention, les consultations récurrentes et ponctuelles du CSE

🌀 L'ANALYSE DES ACCIDENTS, DES MALADIES PROFESSIONNELLES, DES INCIDENTS

- 🌀 Intérêt de l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- 🌀 Application de la méthode de l'arbre des causes.
- 🌀 Grilles d'analyse des Troubles Musculo Squelettiques (TMS)
- 🌀 Grilles d'analyse des Risques Psycho Sociaux (RPS)

🌀 L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET LES FORMATIONS SECURITE

- 🌀 Organisation de l'accueil et de la formation des nouveaux arrivants.
- 🌀 Organisation des formations de sécurité obligatoires à la sécurité des équipements et des locaux (CACES, autorisations, habilitations, recyclages ...)

🌀 LA SECURITE DES EQUIPEMENTS ET DES LIEUX DE TRAVAIL

- 🌀 La conformité des lieux de travail, des machines, des engins et des équipements de travail.
- 🌀 La prévention des risques spécifiques dans l'entreprise (incendie, explosion, chimique, biologique, manutention manuelle et TMS, déplacements, chutes, bruit, électrique, mécanique, poussières, fumées, rayonnements, routier, RPS, addictions, harcèlements, violence au travail, ...).
- 🌀 Les vérifications et les contrôles périodiques obligatoires.
- 🌀 Les équipements de protections collectives (EPC) et individuelles (EPI).